

TME PHARMA COMMUNIQUE LES RÉSULTATS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES POUR L'ANNÉE 2023 ET ANNONCE LA REPRISE DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Berlin, Allemagne, le 30 juin 2023, 18h00 CEST - TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie axée sur le développement de nouvelles thérapies pour le traitement du cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (TME), annonce aujourd'hui les résultats de son assemblée générale annuelle des actionnaires (AGA) de 2023, tenue le 29 juin 2023, à 13h30 CEST. Des actionnaires représentant au total 39,86 % du capital social émis et en circulation au 1^{er} juin 2023 étaient représentés en personne ou par procuration.

Toutes les résolutions soumises à l'AGA ont été approuvées, comme indiqué ci-dessous.

À la suite de l'approbation du point 7 de l'ordre du jour, et à compter du 03 juillet 2023 la société rétablit le contrat de liquidité avec INVEST SECURITIES qui avait été temporairement suspendu à compter du 28 mars 2023. Pour rappel, *TME Pharma* a signé le contrat de liquidité avec INVEST SECURITIES le 12 septembre 2016. Ce contrat est conforme à la Charte AMAFI et à la décision de l'Autorité des marchés financiers (AMF) N°2021-01 du 22 juin 2021 établissant une pratique de marché admise en matière de contrat de liquidité sur actions et toute autre disposition qui y est mentionnée. Le nombre d'actions et le solde en espèces affectés au contrat de liquidité le 28 mars 2023, date de la suspension, s'élevaient à 14 630 actions et 15 971,59 €.

Conformément à l'AGA de *TME Pharma* 2023 du 29 juin 2023, le programme de rachat autorise la société à acquérir ses actions à un prix minimum de 0,01 € et à un prix maximum de 50,00 €.

Article	Résolution
2.c : Adoption des comptes annuels 2022	Acceptée
2.d : Décharge de responsabilité des membres du conseil d'administration	Acceptée
2.e : Décharge de responsabilité des membres du conseil de surveillance	Acceptée
3 : Renouvellement du mandat de Susan Coles en tant que membre du conseil de surveillance	Acceptée
4 : Nomination de Baker Tilly (Netherlands) N.V. en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2023	Acceptée
5 : Modification partielle des statuts en ce qui concerne (i) l'augmentation du capital social autorisé et (ii) (le rétablissement) d'une disposition transitoire permettant d'augmenter à nouveau le capital social autorisé.	Acceptée
6 : Délégation au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des actions privilégiées et pour limiter ou exclure tout droit de préemption y afférent	Acceptée
7 : Renouvellement de la délégation au conseil d'administration pour l'acquisition d'actions	Acceptée

La présentation des points à l'ordre du jour et des résultats du vote de l'AGA est disponible sur le site web de la société. Le procès-verbal de l'AGA sera bientôt disponible sur le site web de l'entreprise.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

TME Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
investors@tmepharma.com

Relations avec les investisseurs et médias :

LifeSci Advisors

Guillaume van Renterghem
Tél. +41 (0) 76 735 01 31
gvanrenterghem@lifesciadvisors.com

NewCap

Arthur Rouillé
Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15
arouille@newcap.fr

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le traitement des cancers les plus agressifs. Le portefeuille de produits en oncologie développé par *TME Pharma* vise à agir sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection de la tumeur contre le système immunitaire du patient et en bloquant la réparation tumorale. *TME Pharma* développe une approche unique, reposant sur la neutralisation de chimiokines spécifiques du microenvironnement tumoral, pouvant être utilisée en combinaison avec d'autres approches thérapeutiques afin d'affaiblir les défenses de la tumeur et renforcer l'effet du traitement. *TME Pharma* évalue actuellement son principal candidat médicament, le NOX-A12, au sein de l'essai clinique GLORIA, chez des patients atteints d'un cancer du cerveau récemment diagnostiqué et ne pouvant pas bénéficier cliniquement d'une chimiothérapie standard. Les données principales issues du traitement des trois cohortes de l'étude d'escalade de dose GLORIA, où NOX-A12 était associé à une radiothérapie, ont permis de mettre en évidence une réduction constante des tumeurs et des réponses tumorales avérées dans cette population de patients. Des bras d'expansion de l'étude GLORIA visent par ailleurs à évaluer la sécurité et l'efficacité de la combinaison du NOX-A12 avec d'autres traitements, pour lesquels les résultats intermédiaires de la triple combinaison de NOX-A12, de la radiothérapie et du bevacizumab suggèrent des réponses potentiellement plus fortes et plus pérennes. L'association du NOX-A12 et de la radiothérapie a reçu le statut de médicament orphelin pour le traitement du glioblastome aux États-Unis et pour le traitement du gliome en Europe. En parallèle, *TME Pharma* a publié les données finales de son essai clinique évaluant l'association du NOX-A12 et du Keytruda®, montrant un profil de survie globale et de sécurité encourageant chez des patients atteints de cancer colorectal et pancréatique métastatique. Ces données ont été publiées dans le *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* en octobre 2021. *TME*

Pharma et MSD/Merck ont également initié leur deuxième collaboration clinique afin de mener une étude de phase 2, OPTIMUS, pour évaluer plus précisément la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 en association avec le Keytruda® de Merck et deux régimes de chimiothérapie différents en traitement de deuxième ligne chez des patients atteints de cancer du pancréas métastatique. La conception de l'essai a été approuvée en France et en Espagne et est en cours de discussion avec les autorités réglementaires aux États-Unis. Le deuxième candidat médicament de la société en phase clinique, le NOX-E36, vise à agir sur le système immunitaire inné. *TME Pharma* envisage de poursuivre le développement clinique de ce produit dans plusieurs indications de tumeurs solides. Plus d'informations sont disponibles sur : www.tmepharma.com.

TME Pharma® et le logo du *TME Pharma* sont des marques déposées.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.

Visitez *TME Pharma* sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est une étude d'escalade de dose de phase 1/2 menée par *TME Pharma* évaluant le NOX-A12 en association avec une radiothérapie, en traitement de première ligne chez des patients souffrant d'un glioblastome (cancer du cerveau), partiellement ou non-reséqué et présentant un promoteur MGMT non-méthylé (résistant aux chimiothérapies standards). GLORIA évalue par ailleurs, via trois bras de traitement additionnels distincts, la sécurité et l'efficacité de plusieurs schémas de combinaison du NOX-A12 : A) en combinaison avec une radiothérapie chez des patients ayant subi une résection complète de la tumeur ; B) en combinaison avec une radiothérapie et le bevacizumab; et C) en combinaison avec une radiothérapie et le pembrolizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude de phase 2 ouverte, planifiée par *TME Pharma* et contenant deux bras de traitement pour l'évaluation du NOX-A12 en association avec le pembrolizumab et l'irinotecan nano-liposomal/5-FU/leucovorine ou la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints de cancer pancréatique métastatique à microsatellites stables.

Déclarations prospectives

Toute traduction de communiqué de presse dans une autre langue que l'anglais est uniquement destinée à faciliter la compréhension du public non-anglophone. La société a tenté de fournir une traduction précise du texte original en anglais, mais en raison des nuances de la traduction d'une langue à l'autre, de légères différences peuvent subsister. Ce communiqué comprend certaines informations qui contiennent des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives sont basées sur les prévisions actuelles de *TME Pharma* et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents qui sont difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des différences par rapport aux résultats actuels comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, notamment les essais cliniques, le calendrier et la capacité de *TME Pharma* à obtenir les autorisations réglementaires pour NOX-A12 ainsi que pour tout autre médicament candidat. *TME Pharma* ne prend aucun engagement de mettre à jour les

informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.